

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE **MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2024**

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS PRÉSENTS : 18

NOMBRE DE DELEGUES ABSENTS : 9

AYANT DONNÉ POUVOIR : 2

N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 7

Le 18 septembre 2024, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle Jean ARPIN à La Rosière, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Laurence REGNIER, Gérard VERNAY, Françoise BESNARD, Michelle ANXIONNAZ, Nicolas MORIN, Frédéric BATAILLE, Cécile UTILLE-GRAND

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Sééz : Lionel ARPIN, Mathieu LECLERCQ

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL, Capucine FAVRE,

Val d'Isère : Patrick MARTIN, Véronique PESENTI-GROS

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Guillaume DESRUES donne pouvoir à Laurence REGNIER

Joëlle CAMPERS donne pouvoir à Mathieu LECLERCQ

EXCUSÉS

Bourg-Saint-Maurice : Morgan LE LANN, Laurent CHELLE

Sééz : Eric JACQUEMOUD

Tignes : Laurence FONTAINE, Franck MALESCOUR

Val d'Isère : Gérard MATTIS

Villaroger : Alain EMPRIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Lionel ARPIN est désigné secrétaire de séance

2024-109 ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'AGRANDISSEMENT ET DE MODERNISATION DE L'ABATTOIR DE HAUTE TARENTEISE

Suite à différentes études et des échanges avec les services vétérinaires, il est apparu nécessaire de réaliser des travaux d'agrandissement et de modernisation de l'abattoir et ce, en vue d'améliorer le bien-être animal.

Une consultation a été publiée le 18 juillet sur la plate-forme dématérialisée des marchés publics, au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) et dans le Dauphiné Libéré.

Le dépôt des offres était fixé au 23 août 2024 à 12h00.

Les travaux se décomposent en 5 lots :

- Lot n°1 : terrassement ;
- Lot n°2 : Gros œuvre ;
- Lot n°3 : Charpente/couverture
- Lot n°4 : Plomberie sanitaire
- Lot n°5 : Electricité.

Les réponses reçues ont été les suivantes :

	SOTARBAT	B3B	SAS CONSTRUCTION SAVOYARDE	BRUNO TP	EBTP	PIANARO
Lot 1 : terrassement				55 348,20 €		
Lot 2 : Gros œuvre	196 683,10 €		186 711,12 €	145 520,40 €	131 790,00 €	
Lot 3 : Charpente		97 669,08 €				
Lot 4 : Plomberie						21 709,20 €
Lot 5 : Electricité						26 402,39 €

La communauté de communes a fait le choix de négocier avec les deux entreprises les moins-disantes du lot n°2 à savoir BRUNO TP et EBTP ainsi qu'avec l'entreprise du lot n°3, B3B.

Le délai de réponse a été fixé au 4 septembre 2024 à 12 heures.

A l'issue de cette négociation, les entreprises ont proposé les prix suivants :

	B3B	BRUNO TP	EBTP
Lot 2 : Gros œuvre		124 296,00 €	128 400,00 €
Lot 3 : Charpente	96 000,00 €		

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **ATTRIBUE** le marché relatif aux travaux d'agrandissement et de modernisation de l'abattoir de la façon suivante :
 - Lot n°1 : terrassement : BRUNO TP pour un montant de 55 348.20 € TTC ;
 - Lot n°2 : Gros œuvre : BRUNO TP pour un montant de 124 296.00 € TTC ;
 - Lot n°3 : Charpente/couverture : B3B pour un montant de 96 000.00 € TTC ;
 - Lot n°4 : Plomberie sanitaire : PIANARO SERVICES pour un montant de 21 709.20 € TTC ;
 - Lot n°5 : Electricité : PIANARO SERVICES pour un montant de 26 402.39 € TTC ;
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Yannick AMET

Président

